

Rachat d'un prêt immobilier par une SCI

Par mbld06, le 13/01/2010 à 06:59

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une villa qui est en location.

Je souhaiterais créer une SCI pour ce bien ,avec mes 2 filles issues d'un premier mariage.

Je voudrais savoir si la SCI, une fois créée, peut emprunter pour rembourser le prêt immobilier d'un bien qui à terme ne lui reviendra pas ?

Précision : le prêt concerne un bien appartenant à mon épouse , nous sommes mariés sous le régime de séparation de biens.

Merci de votre réponse.

Cordialement